

ANGLES D'ACTUEL

ATTAC: ASSOCIATION POUR UNE TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES ET POUR L'ACTION CITOYENNE

Le journal d'attac Suisse / Die Zeitung von attac Schweiz / attac.ch / March 2023

N°9

SOMMAIRE

2-3. MULTINATIONALES
RESPONSABILISÉES:
L'ESPRIT D'INITIATIVE SUISSE
EN ACTION

4-5. APPLICATION DU PROJET OCDE
D'UN TAUX MINIMAL D'IMPOSITION
SUR LES SOCIÉTÉS

6-7. OUI À GENÈVE ZÉRO PUB

8-9. JA ZU GENÈVE ZÉRO PUB

10-12. LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE:
UN OUTIL DE RÉSILIENCE?

13. LES CHIFFRES INQUIÉTANTS
DE LA PAUVRETÉ EN SUISSE

13. ERRATUM

14-15. RÉFORME DES RETRAITES:
LA FRANCE EN COLÈRE

NOUS AVONS LE PLAISIR
DE CONVIER TOUS NOS MEMBRES À

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE SAMEDI 22 AVRIL 2023**

DE 11H À 14H
À LA SALLE DU RESTAURANT:
LE POINT DE VUE - THÉÂTRE ÉQUILIBRE
PLACE JEAN-TINGUELY 1, FRIBOURG

**%
attac**

Lorsqu'on se penche sur l'actualité, celle-ci n'est vraiment pas très reluisante... les nouvelles sont inquiétantes et la réalité de ce monde nous semble toujours plus morose. Nous traversons depuis plusieurs années une situation de crise sociale dans laquelle il est de plus en plus difficile de se projeter positivement dans l'avenir.

Les tenants du néo-libéralisme poursuivent leur politique prédatrice, vorace, s'accaparant les richesses et approfondissant les inégalités. Pour cela ils ont besoin de régimes autoritaires, guerriers ou de gadgets technologiques pour empêcher toute rébellion contre leur ordre et leur pouvoir.

À l'heure où les citoyens et les citoyennes n'arrivent plus à faire entendre leur voix face à des politiques toujours plus méprisantes et au seul service des intérêts privés financiers, où les entreprises poursuivent sereinement leurs activités écicides en toute impunité et où toute tentative d'instaurer des cadres légaux contraignants pour responsabiliser les multinationales se heurte à une résistance de l'ordre de l'irrationnel. Où, face à la crise environnementale qui gagne du terrain, seules de fausses solutions à coup de technologies vertes sont préconisées pour nous rassurer pendant que certains secteurs de l'économie ont fait de la transition écologique leur fonds de commerce.

Cher.e.s lecteurs et lectrices, les articles de ce nouveau numéro tentent d'apporter des pistes pour des solutions différentes et positives aux problèmes actuels en Suisse et dans le monde: imposition équitable des entreprises et des grandes sociétés, sobriété énergétique, lutte déterminée contre les inégalités et la pauvreté, et mobilisations et grèves partout où nos voix ne sont pas entendues.

Nous vous souhaitons tout de même une agréable et excellente lecture!

Die Nachrichten sind besorgniserregend und die Realität dieser Welt erscheint uns immer düsterer. Seit mehreren Jahren befinden wir uns in einer sozialen Krise, in der es immer schwieriger wird, positiv in die Zukunft zu blicken.

Die Anhänger des Neoliberalismus setzen ihre räuberische, gefräßige Politik fort, indem sie den Reichtum an sich reißen und die Ungleichheiten vertiefen. Dafür brauchen sie autoritäre, kriegerische Regime oder technische Spielereien, um jede Rebellion gegen ihre Ordnung und Macht zu verhindern.

In der Zeit, wo die Bürgerinnen und Bürger nicht mehr gelingt, ihrer Stimme zu verschaffen angesichts einer Politik, die immer menschenverachtender wird und nur privaten Finanzinteressen dient, wo die Unternehmen ihre umweltschädigenden Aktivitäten ungestraft fortsetzen und in der jeder Versuch, verbindliche rechtliche Rahmenbedingungen zu schaffen, um Konzerne zur Verantwortung zu ziehen, auf einen Widerstand stößt, der an Irrationalität grenzt. Wo angesichts der sich ausbreitenden Umweltkrise nur Scheinlösungen mit grünen Technologien empfohlen werden, um uns zu beruhigen, während bestimmte Wirtschaftssektoren den ökologischen Wandel zu ihrem Geschäftsfeld gemacht haben.

Liebe Leserinnen und Leser, die Artikel dieser neuen Ausgabe versuchen, Wege für andere, positive Lösungen für die aktuellen Probleme in der Schweiz und weltweit aufzuzeigen: gerechte Besteuerung von Unternehmen und Konzernen, sparsamer Umgang mit Energie, entschlossener Kampf gegen Ungleichheit und Armut sowie Mobilisierung und Streiks überall, wo unsere Stimmen nicht gehört werden.

Wir wünschen Ihnen trotzdem ein spannendes Lesen!

MULTINATIONALES RESPONSABILISÉES: L'ESPRIT D'INITIATIVE SUISSE EN ACTION

Aux côtés du ski et du tennis, la course vers le bas ou «race to the bottom» est un sport dans lequel la Suisse arrive toujours en tête, avec des records en terme de taux d'imposition. Cela se fait au dépend d'autres pays et a comme conséquence réelle une perte en terme de ressources pour le plus grand nombre. Si la Suisse s'est jusqu'à maintenant précipitée dans cette voie, c'est que nous avons oublié que tout développement prend place sur le long-terme, qu'il s'agit d'une course de fond(s).¹ Notre prospérité dépend en fait du développement des autres pays, ce compte tenu notamment de la taille de notre économie et de son industrie orientée vers l'exportation. Respecter les travailleurs et les ressources environnementales en dehors de nos frontières est bien sûr avant tout une question éthique, mais cela relève aussi de l'intérêt personnel. Certains d'entre nous ne semblent pas l'avoir encore bien compris.

Des réfractaires à l'innovation judiciaire

Il y a en effet en Suisse une fraction de la société qui semble ne réfléchir qu'à court-terme, et qui, de toute évidence, craint énormément le fait d'entreprendre et de risquer. L'innovation leur fait peur: j'ai nommé - les multinationales et leurs alliés libéraux et conservateurs. Preuve en est leur opposition à l'initiative pour des multinationales responsables. Cela confirme si bien leur récalcitrance à faire face à de la nouveauté et à des responsabilités. Malheureusement, ils ont un certain succès lorsqu'il s'agit de faire entendre leur message, ou leurs doléances devrait-on plutôt dire... On se rappelle que l'initiative avait été rejetée de peu lors du scrutin de 2020.

En octobre 2016, l'initiative populaire «Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement» est déposée avec succès, avec la collecte de 120'000 signatures. Proposition y est faite de ratifier dans la Constitution la possibilité pour des personnes basées dans d'autres régions du monde d'engager des tribunaux suisses pour des questions de violation de droits humains et d'atteintes à l'environnement, quand des entreprises suisses sont mises en cause. En novembre 2020, elle est acceptée par une majorité de la population, mais ne réussit pas à obtenir la majorité des cantons. L'initiative est donc rejetée, ce qui a entraîné l'acceptation automatique du contre-projet indirect. Se tient alors entre avril et juillet 2021 la consultation sur les dispositions d'exécution ouverte par le Conseil Fédéral. Ces dernières sont finalement ratifiées le 1er janvier 2022, moment à partir duquel les entreprises ont dès lors eu un an pour s'y conformer, ce qui nous amène au début de cette année 2023.



L'organisation faîtière des entreprises suisses Economiesuisse s'était félicitée

de ce résultat comme suit: «La décision prise dans les urnes l’an dernier revenait à refuser un cavalier seul de la Suisse. C’était également un refus opposé à l’introduction d’instruments nouveaux et imprévisibles en matière de responsabilité.» (Economiensuisse, 03.12.2021) On constate ici une véritable peur de trop en faire. Quel genre d’état d’esprit est-ce là? On est loin de l’image d’un pays travailleur, d’un pays qui s’est fait et continue à se faire tout seul, que ces derniers aiment pourtant tant brandir.

Initiative versus contre-projet: un fossé à combler

Quoi qu’il en soit, l’initiative est aujourd’hui plus populaire que jamais. Une pétition lancée par la coalition pour des multinationales responsables demandant au gouvernement de tenir ses promesses a recueilli 217’509 signatures. Elle a été remise à la Chancellerie fédérale le 1^{er} décembre dernier. Cette démarche était importante, car en l’état des choses, l’on est bien peu avancé. Le 1^{er} janvier 2022, le contre-projet du Conseil fédéral à l’initiative est entré en vigueur, et force est de constater qu’il est aussi faible que ses opposant.e.s auraient pu le souhaiter. Tout d’abord, seules les entités d’intérêt public et les grands établissements financiers sont soumis à la loi, alors que le projet d’initiative englobait toutes les entreprises à l’exception des PME à faible risque. Ensuite, ce contre-projet révèle l’amour profond de nos représentant.e.s pour la rédaction et la lecture de rapports. Car c’est de cela dont il s’agit! De rapports. Il est requis des entreprises qu’elles rédigent des comptes rendus de leurs activités concernant les questions environnementales et sociales, les droits humains et la corruption, et qu’elles communiquent sur ce que ce qu’elles ont fait pour y remédier. En l’état actuel des choses, les entreprises ne feraient face à des sanctions uniquement dans le cas où elles manqueraient à ce devoir. Cela a la même énergie qu’un

élève du secondaire qui se fait annoter dans son carnet quand il a oublié ses affaires... Alors qu’il est question ici du respect des droits humains. Tant que la rédaction est remise dans les délais, tout est en ordre. L’autobiographie et l’autofiction sont des genres qui ont certainement tous les deux du mérite, mais il s’agirait de savoir auquel on a effectivement affaire. On ne serait pas contre une petite note de l’éditeur. Un organisme de supervision indépendant est de fait nécessaire.

Une harmonisation qui reste encore à faire

La Commission européenne a très bien compris cet impératif. Dans son projet de loi déposé en février 2022, il est spécifié que des autorités de contrôle devront être mises en place dans chaque Etat membre. Ces dernières pourront ordonner «la cessation des infractions, l’interdiction de réitérer le comportement en cause et la prise de mesures correctives» (art. 18, ch. marg.56, de la directive sur le devoir de vigilance). Or notre administration suit avec attention les progrès réalisés au sein de l’UE. Il est question d’avoir des normes harmonisées avec cette dernière pour que nos affaires n’en pâtissent pas (Communiqué, 2 décembre 2022). C’est en tout cas ce qu’elle communique. Mais elle traîne. Il n’y pas de mise en consultation prévue avant mi-2024. La coalition a absolument raison de revenir à la charge. Et elle est toute justifiée quand elle soutient que: «celles et ceux qui en 2020, disaient vouloir procéder de manière «coordonnée au niveau international» doivent maintenant contribuer à l’introduction rapide d’une loi forte et efficace sur la responsabilité des multinationales, comme dans l’UE.» (Fascicule Rétrospective 2022).²

Le véritable esprit d’initiative suisse

En somme, la Suisse avance à reculons dans la voie tracée par l’UE, alors qu’elle

aurait pu être pionnière dans la responsabilisation des multinationales. Avec l’initiative portée par la coalition, elle se trouvait en bonne position pour être l’un des pays à prendre la tête de la cordée. Une majorité de la population y était prête. La proposition d’initiative était un outil formidable et innovant pour surmonter les disparités entre pouvoirs démocratiques et pouvoirs corporatifs.

Les outils légaux et les moyens financiers de fait que les multinationales ont à disposition face à des Etats et des populations dépourvues conduit à des situations des plus cyniques. On en a pour preuve ce que la présence de Glencore en Colombie a occasionné comme récents développements. En 2016, Glencore commence à détourner la rivière Bruno pour accéder au charbon qui se trouve en dessous. La Cour constitutionnelle de Colombie met un terme au projet pour protéger l’approvisionnement en eau de la population locale et les dommages potentiels sur l’environnement. Cinq ans plus tard, en 2021, Glencore dépose une plainte auprès du tribunal de la Banque mondiale en faisant référence à l’accord de protection des investissements entre la Suisse et la Colombie. La multinationale demande compensation. Pendant ce temps, l’exploitation depuis des décennies de la mine de Cerrejón en Colombie a entraîné la contamination de la rivière Ranchería par du plomb, du cadmium et des niveaux élevés de mercure. Cette rivière fournit de l’eau à plus de 400 000 personnes. Glencore n’a pas eu à subir de conséquences pour ses actions.³

Nous constatons de plus en plus que l’esprit d’initiative se trouve non pas du côté de l’Etat, encore moins de celui du Big Business, mais véritablement du côté de la société civile. Coalitions et comités sont les atouts de la Suisse. Grâce à ces derniers nous avons les cartes en main, il s’agit maintenant de les jouer. Maintenant ensemble dès à présent la pression sur le Parlement et le Conseil Fédéral et obtenons ce qui a été promis.

¹ Pardonnez l’auteurice de ce papier pour ce long «running» gag

² La coalition a fourni un travail incroyable, il est possible de soutenir leur effort avec vos dons

³ Le site web de la coalition pour des multinationales responsables présente un certain nombre d’études de cas où sont exposés les dommages causés par des multinationales suisses à l’étranger. (Des pratiques peu scrupuleuses)

APPLICATION DU PROJET OCDE D'UN TAUX MINIMAL D'IMPOSITION SUR LES SOCIÉTÉS

Cette application particulière des grands groupes d'entreprises aura des répercussions sur les recettes fiscales, le service public et les emplois.

De quoi s'agit-il ?

L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) a concocté des mesures de lutte contre l'érosion de la base de l'imposition et le transfert de bénéfices. Elles ont été approuvées par le G20 en octobre 2021. Des mesures qui obligent les entreprises transnationales à payer des impôts là où elles sont actives et pas seulement là où elles sont implantées. De nombreux Etats néanmoins restent d'avis qu'il faut aller plus loin, car le taux de 15% est décidément trop faible !

Après de longues et difficiles négociations, environ 140 pays, dont la Suisse, ont signé un accord en 2021 qui repose sur deux piliers. Le premier : une centaine de multinationales devront payer des impôts sur une partie de leurs bénéfices générés dans les juridictions des pays où elles sont actives. Le deuxième pilier : les entreprises multinationales réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros devront payer au moins 15% d'impôts sur leur bénéfice, dans chaque pays où elles sont actives ; ce bénéfice est calculé selon une méthode harmonisée au niveau mondial.

Il est très regrettable que cet accord mondial prévoie des exonérations sectorielles, comme l'industrie du transport maritime qui pratique les sociétés boîtes aux lettres, entraînant un impact négatif sur les impôts, les conditions d'emploi et les cotisations de sécurité sociale. Il faudra refuser l'introduction d'une taxe au tonnage en Suisse qui exclurait les revenus correspondants de l'imposition minimale. En Suisse, cette imposition minimale de 15% pour les grandes entreprises devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2024, après

une consultation populaire qui aura lieu le 18 juin 2023.

Le deuxième pilier concernerait 200 à 300 entreprises suisses et 2'000 à 2'500 filiales de groupes étrangers. Les PME et les entreprises actives uniquement en Suisse ne sont pas concernées. Il faut savoir que le taux moyen en Suisse était de 14,7% en 2022 d'après le département fédéral des finances (DFF), mais les différences entre les cantons sont substantielles.

La position du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral prévoit de modifier la Constitution et d'introduire un impôt complémentaire. Il s'agira d'un impôt fédéral prélevé par les cantons qui s'élèvera à la différence entre l'impôt déjà prélevé et l'impôt minimal de 15%. Les cantons pourront utiliser ces recettes pour compenser l'éventuelle perte de leur attractivité fiscale. La Confédération veut empêcher ainsi que les cantons prennent des mesures compensatoires en augmentant le taux général d'imposition ou en limitant l'utilisation des mesures introduites par la RFFA comme la « patent box » et la déduction pour la « Recherche & Développement ».

Ueli Maurer déclarait en janvier 2022 qu'il était dans l'intérêt de la Suisse d'introduire cette modification constitutionnelle car, en cas de refus, d'autres Etats auraient le droit d'imposer une partie des bénéfices réalisés par les multinationales suisses sur leur sol. De plus, trop d'entreprises quitteraient la Suisse, les caisses publiques perdraient plusieurs millions de francs et le pays des dizaines de milliers de places de travail.

La Suisse tente depuis un certain temps d'améliorer son image de paradis fiscal sur le plan international, sans renoncer toutefois à attirer sur son sol les grandes entreprises.



Les craintes des milieux économiques

En Suisse, le projet n'enthousiasme pas les milieux économiques et leurs représentants politiques car il est difficile de quantifier la perte d'attractivité de la place fiscale suisse. Actuellement, dans tous les cantons, il est possible d'atteindre une charge fiscale inférieure à 15%, en utilisant les mesures issues de la réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA). Ainsi, la plupart des cantons (exactement 18) imposent actuellement des taux inférieurs à 15%.

Avenir Suisse donne quelques conseils aux autorités pour garder l'attractivité fiscale, comme par exemple celui de réduire l'impôt sur le revenu du capital et l'impôt sur la fortune, celui de faciliter l'entrée de la main d'œuvre qualifiée étrangère, en renforçant les relations avec l'UE pour garantir l'accès aux marchés internationaux, et ainsi de suite. Parions que ces conseils seront largement suivis !

Une répartition des recettes problématique

Si la Suisse décidait d'appliquer un impôt complémentaire en introduisant les mesures de l'OCDE, elle percevrait des recettes fiscales supplémentaires évaluées entre 1 et 2,5 milliards de francs par année. Il est prévu d'attribuer ces recettes à la Confédération pour 25%, et aux cantons pour 75%.

Il est en outre établi que les recettes de la Confédération doivent être utilisées pour la promotion économique et beaucoup de cantons ont déjà annoncé des mesures similaires; la concurrence entre cantons est relancée.

Ils pourraient par exemple réduire l'impôt sur le capital ou sur les personnes physiques comme les managers des multinationales, promouvoir des arrangements avec les autorités qui prendraient en charge une part des frais d'exploitation et de la recherche «pour les jeunes pousses» (proches des pharmas à Bâle).

Bref, les recettes supplémentaires apparemment ne doivent pas profiter à la

collectivité: rappelons qu'en Suisse vivent 155'000 working poors selon les chiffres de Caritas de 2022.

La question des pays du Sud global

La mise en œuvre de cette imposition ne bénéficie pas aux pays du Sud, car ces pays ne pourront plus appliquer des mesures unilatérales selon leurs propres lois nationales, comme une retenue à la source - sur les paiements transfrontaliers intragroupes supérieurs à 9% (seuil autorisé encore par l'OCDE)-. D'où des pertes fiscales pour ces pays. Pour cette raison, les organisations suisses d'entraide estiment qu'une partie des recettes supplémentaires doivent leur revenir. Ils préconisent donc l'instauration du «Minimum Effective Tax Rate for Multinationals» qui prend en compte les pays de résidence, de vente et de production des multinationales.

A cause des problèmes de données dans les pays du Sud et du manque scandaleux de transparence des normes comptables suisses, la Suisse restera probablement aussi attractive qu'auparavant. Ueli Maurer reconnaissait lui-même que «l'application faite par la Suisse ne contribue pas à une plus grande justice fiscale mondiale»

Conclusion

D'après une étude menée par le professeur Gabriel Zucman de Stanford, les multinationales suisses ont transféré 111 milliards de dollars dans notre pays en 2022. L'imposition minimale n'arrête pas les transferts de bénéfices réalisés dans les pays à forte imposition vers des pays à faible imposition - des pays du Sud global notamment, pratiquant des taux d'imposition supérieurs à 25% et 35%. Ainsi, les cantons suisses peuvent continuer à taxer à de faibles taux les bénéfices réalisés dans d'autres pays. Le 39% des recettes totales de l'impôt sur les bénéfices en Suisse est issu de ces transferts.

Il est inacceptable que les nouvelles recettes soient immédiatement reversées aux cantons qui pratiquent une faible fiscalité et aux multinationales par le biais de nouvelles incitations et d'allègements

fiscaux. Selon Travail.Suisse, «l'imposition minimale ne sera pas forcément atteinte même dans les cantons dont les taux d'imposition légaux dépassent 15% quand le groupe bénéficie de réglementations spéciales, comme la patent box, ce qui peut se traduire par une imposition effective de 10% à 12%». Elle préconise «une clause de non régression fiscale» pour éviter que l'on baisse les taux d'imposition dans les cantons où ils sont plus élevés.

On peut, en conclusion, imaginer que les milieux économiques suisses veuillent introduire cette imposition surtout pour protéger les multinationales suisses en leur évitant une taxation supplémentaire dans d'autres pays. D'autre part, paradoxalement, l'application suisse laissant trop de place aux échappatoires fiscales rend justifiée l'hypothèse de certains observateurs que les recettes supplémentaires se révéleraient insignifiantes. Il est indispensable de lutter contre toutes les astuces fiscales que les milieux économiques tentent de mettre en place pour que les ressources supplémentaires n'aillent pas à la collectivité, mais profitent uniquement aux entreprises. Nous devons en outre continuer à combattre fermement l'évasion fiscale, renforcer la lutte contre certaines pratiques fiscales scandaleuses (cf. Pandora Papers) et empêcher la régression fiscale, autrement dit, que les cantons baissent encore plus leurs taux d'imposition pour les entreprises qui ne seraient pas touchées par la réforme.

Tina Leoni Joye

OUI À GENÈVE ZÉRO PUB

Voulons-nous des publicités commerciales dans les rues de notre ville ? Telle est la question posée aux habitants de Genève lors de la votation en mars 2023. Si l'interdiction de la publicité existe déjà à Sao Paulo ou à Grenoble et se discute à de nombreux autres endroits, c'est la première fois qu'une telle votation populaire a lieu. Ce débat soulève des questions intéressantes et attac Genève s'est jointe aux associations et partis qui soutiennent le oui à l'initiative zéro pub.



En 2017, lors d'un changement du concessionnaire, des panneaux publicitaires sont restés vides avec du papier blanc, ce qui avait incité des habitant.e.s et des artistes à laisser libre cours à leur imagination et à créer eux-mêmes des affiches. Cette expérience a donné l'idée à quelques associations de lancer une initiative pour bannir la publicité de l'espace public. Intitulée «Genève zéro pub – libérons nos rues de la publicité commerciale», l'initiative ne vise que la publicité commerciale en préservant et même augmentant la place des affiches culturelles, événementielles, institutionnelles ou sans but lucratif.

Une saga judiciaire de six ans

Le parcours de combattants sera long. Le Conseil d'Etat invalide d'abord l'initiative partiellement, les initiant.e.s obtiennent cependant gain de cause à la chambre constitutionnelle de la Cour de justice. Ce qui n'est pas du goût des milieux de la publicité qui contestent ce jugement, leur recours sera rejeté. Les opposant.e.s iront jusqu'au Tribunal Fédéral, qui, cependant, a validé l'initiative en mars 2021 estimant qu'elle ne constituait pas une atteinte à la liberté économique. Le tribunal confirme que l'initiative permettra de «soustraire la population à une exposition non désirée à la publicité ainsi qu'à lutter contre la surconsommation et ce qu'elle induit, comme l'obsolescence programmée et le surendettement». En septembre 2021, le Conseil Municipal de la ville approuve l'initiative et adopte le règlement correspondant en mars 2022. C'est contre ce

règlement que la droite lance un référendum. L'initiative est de ce fait soumise à votation populaire le 12 mars 2023, une première mondiale.

Opposition gauche - droite

On peut souhaiter un espace public sans publicité pour de multiples raisons. Une des raisons relève du paysage urbain. Pourquoi déjà aujourd'hui la vieille ville et la rade de Genève sont-elles exemptes de panneaux publicitaires? Apparemment, on ne souhaite pas gâcher les photos souvenirs des touristes avec d'immenses pancartes incitant à l'achat de SUV. Autre argument: l'affichage dans les rues ne permet pas de se soustraire à ces images, contrairement aux publicités dans les journaux ou à la télévision qu'on peut choisir de ne pas regarder. Si la publicité n'avait pas d'effet, elle n'existerait pas. C'est donc une évidence que ces affiches incitent à l'achat, augmentent la consommation et éventuellement le surendettement. Elles véhiculent par ailleurs souvent certaines valeurs problématiques qui font appel au narcissisme ou propagent des images sexistes.

Les milieux de droite se démarquent dans la campagne de votation avec une réaction épidermique et des arguments parfois de mauvaise foi. Ils taxent les initiant.e.s d'inquisiteurs, de moralistes, qui veulent instaurer une censure de bien-pensants. On va même jusqu'à prétendre que la publicité favorise la transition énergétique en promouvant des produits de circuits courts. En cas d'acceptation, la ville subirait une perte qu'environ 4 millions, perte que la droite estime mystérieusement à 10 millions qui, d'après elle, pourraient financer plus de 300 places de crèche. Ainsi, une de leurs affiches de votation montre un bébé en pleurs si l'initiative était acceptée. A noter que 4 millions représentent environ 0,3% du budget annuel de la ville et que c'est la droite qui vote à répétition contre l'augmentation de subventions.



La suppression de l'affichage publicitaire ne nuit pas au commerce local

La droite ne se lasse pas de prétendre que ce sont les PME et le commerce local qui profitent des publicités dans l'espace public. Or c'est simplement faux. Une enquête réalisée par le comité d'initiative début janvier montre clairement que l'affichage est essentiellement le fait de grandes marques nationales et internationales. Un peu moins d'un quart des affiches sont de la Migros et de la Coop, commerces locaux et PME sont presque absents.

Une ville débarrassée de panneaux publicitaires serait un pas dans la bonne direction. Pas une révolution, sans doute. La publicité persistera sur les trams, les bâtiments privés, les aéroports et les gares. Ces dernières ressemblent d'ailleurs de plus en plus à une orgie de pub. On peut se demander si les CFF sont vraiment en droit de nous imposer en particulier les immenses écrans lumineux pour attirer

notre attention à tout prix. Les enjeux se situent peut-être à un niveau plus global. Nous ne nous rendons même plus compte que toute la société est imprégnée de messages publicitaires incitant sans cesse à la consommation. Les manifestations sportives et artistiques, les transports publics, la presse et les médias en général, sans parler d'internet. Vouloir aller vers une société plus écologique qui ne gaspille pas les ressources et où les grandes entreprises auraient moins d'emprise sur notre imaginaire implique aussi de remettre en question cette réalité.

Christine Dellsperger
<https://ouizeropub.ch>

JA ZU GENÈVE ZÉRO PUB

Wollt ihr kommerzielle Werbung auf den Strassen unserer Stadt? Das ist die Frage, die den Einwohnern von Genf bei der Abstimmung im März 2023 gestellt wird. Während Werbeverbote bereits in Sao Paulo oder Grenoble existieren und an vielen anderen Orten diskutiert werden, ist es das erste Mal, dass eine solche Volksabstimmung stattfindet. Diese Debatte wirft interessante Fragen auf, und Attac Genf hat sich den Gruppen und Parteien angeschlossen, die ein Ja zur Null-Werbung-Initiative unterstützen.



Anlässlich eines Konzessionärwechsels blieben in Genf 2017 die Plakatwände leer, nur mit weissem Papier beklebt, was Anwohner und Künstler ermunterte, ihrer Fantasie freien Lauf zu lassen und selbst Plakate zu kreieren. Dies brachte einige Vereinigungen auf die Idee, eine Initiative zur Verbannung der Werbung aus dem öffentlichen Raum zu starten. Die Initiative mit dem Titel „Genève zéro pub - libérons nos rues de la publicité commerciale“ richtet sich ausschliesslich gegen kommerzielle Werbung, wobei der Platz für kulturelle, ereignisbezogene, institutionelle oder gemeinnützige Plakate erhalten und sogar vergrössert werden soll.

Eine sechs Jahre dauernde juristische Saga

Der Weg bis dorthin war schwierig. Der Regierungsrat erklärt die Initiative zunächst teilweise für ungültig, aber die Initiatoren erhalten Recht vor dem Verfassungsgerichtshof. Das gefällt den Werbekreisen nicht. Sie fechten das Urteil an, ihre Klage wird abgewiesen. Die Gegner gehen bis zum Bundesgericht, das die Initiative jedoch im März 2021 für gültig erklärt, da es der Ansicht ist, es stelle keinen Eingriff in die Wirtschaftsfreiheit dar. Das oberste Gericht bestätigte, die Initiative ermögliche, „die Bevölkerung vor unerwünschter Werbung zu schützen und den übermässigen Konsum und die damit verbundenen Folgen wie geplante Obsoleszenz und Überschuldung zu bekämpfen“. Im September 2021 nimmt der Stadtrat

die Initiative an und verabschiedet im März 2022 die entsprechende Verordnung. Gegen diese Verordnung ergreift die Rechte ein Referendum. Die Initiative kommt daraufhin am 12. März 2023 zur Volksabstimmung - eine Weltpremiere.

Opposition links - rechts

Es gibt mehrere Gründe, warum man sich einen werbefreien öffentlichen Raum wünscht. Einer davon ist das Stadtbild. Warum sind die Altstadt und die Seepromenade von Genf schon heute frei von Reklameplakaten? Offenbar möchte man die Erinnerungsfotos der Touristen nicht mit riesigen Plakaten verunstalten, die zum Kauf von SUVs animieren. Ein weiteres Argument: Strassenplakate bieten keine Möglichkeit, sich diesen Bildern zu entziehen, im Gegensatz zu Werbung in Zeitungen oder im Fernsehen, die man nicht ansehen muss, falls man dies nicht will. Wenn Werbung keine Wirkung hätte, würde sie nicht existieren. Es ist also offensichtlich, dass diese Plakate zum Kauf anregen, den Konsum steigern und möglicherweise zur Überschuldung führen. Dazu kommt, dass sie oft gewisse problematische Werte propagieren, die an Narzissmus appellieren, oder sexistische Bilder verbreiten.

Die Rechte führt eine besonders aggressive Abstimmungskampagne durch mit Argumenten, die zum Teil auf falschen Tatsachen beruhen. Sie bezeichnet die Initianten als Inquisitoren und Moralisten, die eine Zensur einführen wollen. Man geht sogar so weit zu behaupten, Werbung fördere die Energiewende, indem sie für Produkte aus kurzen Kreisläufen wirbt. Die Annahme der Initiative brächte der Stadt einen Verlust von etwa 4 Millionen Franken. Die Rechte schätzt diesen Verlust auf mysteriöse Weise auf 10 Millionen, mit denen ihrer Meinung nach über 300 Kinderkrippenplätze finanziert werden könnten. So zeigt eines ihrer Abstimmungsplakate ein weinendes Baby, für den Fall der Annahme der Initiative. Anzumerken ist, dass 4 Millionen nur etwa 0,3% des Jahresbudgets der



Stadt ausmachen und dass es die Rechte ist, die immer wieder gegen die Erhöhung von Subventionen stimmt.

Die Abschaffung der Plakatwerbung trifft kaum das lokale Gewerbe

Die Rechte wird nicht müde zu behaupten, es seien die KMU und die lokalen Geschäfte, die von der Werbung im öffentlichen Raum profitieren. Dies ist jedoch schlichtweg falsch. Eine Studie, die das Initiativkomitee Anfang Januar durchgeführt hat, zeigt deutlich, dass die Plakatwerbung hauptsächlich von grossen nationalen und internationalen Marken stammt. Etwas weniger als ein Viertel der Plakate sind allein von Migros und Coop, lokale Geschäfte und KMUs sind kaum vertreten. Eine von Werbeplakaten befreite Stadt wäre ein Schritt in die richtige Richtung. Zweifellos keine Revolution. Werbung wird weiterhin auf Trams, privaten Gebäuden, in Flughäfen und Bahnhöfen zu sehen sein. Letztere ähneln übrigens immer

mehr einer Reklame-Orgie. Man kann sich fragen, ob die SBB wirklich das Recht hat, unsere Aufmerksamkeit insbesondere mit riesigen Leuchtbildschirmen um jeden Preis zu erhaschen. Die Herausforderungen liegen vielleicht auf einer globaleren Ebene. Manchmal ist uns gar nicht mehr bewusst, dass die gesamte Gesellschaft von Werbebotschaften durchdrungen ist, die ständig zum Konsum anregen. Sport- und Kulturveranstaltungen, öffentliche Verkehrsmittel, die Presse und die Medien im Allgemeinen, vom Internet ganz zu schweigen. Eine umweltfreundlichere Gesellschaft anzustreben, die keine Ressourcen verschwendet und in der grosse Unternehmen weniger Einfluss auf unsere Vorstellungswelt haben, bedeutet, auch diese Realität zu hinterfragen.

Christine Dellsperger
<https://ouizeropub.ch>

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : UN OUTIL DE RÉSILIENCE ?

Afin de «sauver» le climat, nos gouvernements proposent une transition énergétique qui consiste à substituer les énergies fossiles par de l'électricité renouvelable. Il en résulte un agenda politique où les changements sociétaux imaginés se traduisent surtout en termes de non-changements : voiture électrique contre voiture à essence ; électricité solaire contre électricité charbonnée ou nucléaire. À bien y regarder, nous ne sortirons certainement pas de la crise par une transition. Un changement de paradigme est nécessaire : « moins », en lieu et place du « toujours plus » !

L'énergie au cœur de nos sociétés

Nos sociétés thermo-industrielles ont fait de l'énergie un élément central et vital. Central parce que notre économie ne peut s'en passer. Il n'est pas un objet de consommation qui ne porte en lui son quota d'énergie disponible en abondance et à bas prix, embarquée par l'extraction des matières premières qui le constitue, sa fabrication et ses multiples déplacements autour de notre monde globalisé. Vital parce que nous-même ne savons plus nous en passer. Éteindre son réveil, allumer la lumière, prendre une douche chaude, se faire un café et mettre la clé au contact, que de banalités matinales qui ne seraient pas sans énergie.

Énergie et climat

Notre consommation d'énergie a un lien direct avec la crise climatique. Les énergies fossiles que nous brûlons (pétrole, gaz et charbon) relâchent du dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. Ce dernier présente les caractéristiques d'un gaz à effet de serre (GES) ; c'est-à-dire qu'il retient captif une partie du rayonnement thermique de la Terre. Ainsi, notre atmosphère se réchauffe.

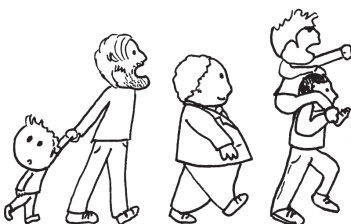
Avec les sécheresses, vagues de chaleur et autres intempéries qui augmentent en fréquence et en intensité aussi chez

nous, le dérèglement climatique s'est fait une place dans le débat public. Les énergies fossiles sont pointées du doigt. Pour sortir de la crise, nos gouvernements nous proposent une transition énergétique. Les carburants fossiles doivent être substitués par des nouvelles énergies renouvelables (NER : solaire, éolien, biomasse, géothermie...), bonnes pour le climat. L'imaginaire collectif est amené à croire qu'une électrification du monde nous permettra d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Conscience environnementale et marché carbone

La conscience environnementale ne date pas d'hier. En 1948 déjà, Fairfield Osborn alertait l'opinion sur les risques d'épuisement de la nature avec « La Planète au pillage ». La première conférence mondiale sur l'environnement a eu lieu à Stockholm en 1972. Elle a débouché sur la création du programme des nations unies pour l'environnement (PNUE). La même année, le Club de Rome publiait son rapport sur les limites à la croissance. En 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, la communauté internationale reconnaissait la nécessité d'une stratégie mondiale de protection du climat et rédigeait l'Agenda 21 avec une responsabilité commune et particulière des pays industrialisés. En 1997, le protocole de Kyoto fixait des objectifs de réduction d'émissions de GES contraignants pour les pays industrialisés et posait les bases d'un marché carbone. Pour donner suite au protocole de Kyoto, l'Union Européenne a créé le Emission Trading Scheme (ETS) en 2005 ; un système d'échanges de quotas d'émissions de CO₂ ou de droits à polluer avec un plafond d'émissions régressif. Enfin, l'accord de Paris, adopté en 2015, vise la neutralité carbone pour 2050. L'objectif déclaré est de contenir le réchauffement à 1,5°C par rapport au niveau préindustriel.

Force est de constater que le bal des COP (Conferences Of the Parties) et la



chaleur...). En 2019, la consommation d'énergie totale de la Suisse atteignait 834'210 TJ ; ce qui correspond à la production (fictive) d'environ 60 de nos réacteurs nucléaires. C'est beaucoup.

Les perspectives énergétiques 2050+ de la Suisse considèrent que notre consommation de courant passera de 65 TWh/a actuels à 85 TWh/a d'ici à 2050. Les projections prennent en compte la sortie du nucléaire en planifiant un déficit de 25 TWh/a d'ici à 2035. La puissance hydraulique suisse étant proche du maximum possible, un développement d'environ 5 TWh/a est prévu d'ici à 2050. C'est donc les NER qui complètent le mix électrique en passant de 4 TWh/a (déployé durant ces 20 dernières années) à 40 TWh/a d'ici à 2050.

Notons que 40 TWh/a de NER représentent environ 8'000 installations solaires PV de type Riverside à Zuchwil (36'000 m² de panneaux solaires, ou la superficie de la vieille ville de Bienne), ou alors 8'000 éoliennes de type RhônEole à l'entrée du Valais.

Puisque l'éolien rencontre l'opposition populaire, que la géothermie n'a pas encore démontré sa capacité à produire de l'électricité à l'échelle industrielle et que le potentiel de la biomasse en Suisse est limité, il en résulte un pari fortement orienté sur l'énergie solaire photovoltaïque (PV). C'est une augmentation exponentielle de la puissance solaire installée qui démarre aujourd'hui et qu'il s'agit de maintenir.

Focus sur l'industrie solaire PV: quels coûts environnementaux ?

L'espace médiatique associe volontiers l'énergie solaire PV à des notions de durabilité, de protection du climat et de l'environnement ; mais cela est-il justifié ?

Le silicium qui constitue un module PV n'existe pas naturellement sous sa forme métallique de semiconducteur. La vie d'un panneau solaire démarre donc dans une mine de quartzite, une roche presque exclusivement formée de quartz (dioxyde de silicium, SiO₂). Ce minerai doit d'abord être purifié à travers différentes étapes de

lessivages (bains d'acides) et calcinations (cuissons pour éliminer d'éventuels résidus organiques) afin d'obtenir des granules de quartz ultra pur (97-99%). Ces granules passent ensuite à l'étape métallurgique qui permet de séparer le silicium de l'oxygène par réduction, en piégeant ce dernier à l'aide de carbone dans des hauts fourneaux. Le procédé requiert de brûler des ressources carbonées (copeaux de bois, charbon de bois, coke de charbon et de pétrole) en même temps que de faire fondre les granules de quartz pour en extraire le silicium métallique. Différents procédés nécessitant acides, produits chimiques et quantités d'eau permettent ensuite de purifier le silicium métallique à plus de 99,999999% puis de le recristalliser en même temps que de le doper aux métaux rares, pour enfin produire les wafers, ces galettes de silicium semiconducteur à partir desquelles les modules PV pourront être produits.

Chacune de ces étapes nécessite un apport constant d'électricité, de l'ordre de dizaines de MWh par tonnes de matériaux traités. Les sites de productions sont donc implantés à proximité de centrales électriques de grandes capacités, parfois rendues captives afin de garantir un approvisionnement continu. Une seule de ces centrales suffirait à alimenter une ville de plusieurs centaines de milliers d'habitants. Ces dernières années ont vu une délocalisation massive des sites de productions vers la Chine. Cette dernière domine aujourd'hui le marché mondial sur toutes les étapes de la chaîne, du silicium métallique au module PV.

L'industrie solaire PV se nourrit donc de charbon et de déforestation (il faut environ 10 tonnes de bois et de coke de charbon pour produire une tonne de wafers de silicium ; il faut quelques dizaines de tonnes de wafers pour une installation de type Riverside). Les rejets annuels des sites de production se comptent en milliers de tonnes de produits chimiques et poussières nocives ainsi qu'en millions de tonnes de CO₂. Quel sens pouvons-nous alors trouver à déployer massivement ici une technologie qui paraît faire tant de dégâts ailleurs ?

La pénurie d'électricité : une menace bien réelle

Dans son «Analyse nationale des risques de catastrophes ou de situations d'urgence» mise à jour en 2020, l'Office Fédéral de la Protection de la Population pointe la pénurie d'électricité comme le plus grand risque encouru par la Suisse, avec des répercussions économiques plus importante qu'une pandémie. Discrètement relayés par les médias, des spécialistes alertent (voir par exemple l'interview de Christophe Brand, CEO d'Axpo, dans la NZZ, le 23 septembre 2020) : par manque de grands projets, un déficit électrique de 30 TWh/a d'ici à 2035 ou 40 TWh/a d'ici à 2050 devrait être prévu. Déficit qui ne sera probablement pas comblé par nos voisins qui subissent les mêmes problématiques que nous.

Dès lors, ne devrions-nous pas faire de la décroissance énergétique notre nouvelle boussole ? Qu'attendons-nous pour stopper notre gloutonnerie énergétique et le gaspillage incessant qui va avec ? Commençons déjà par ralentir et éteindre les écrans superflus pour prendre le temps, simplement, d'imaginer le monde sobre qui nous rendra heureux.

Conscients de notre devoir d'assumer nos responsabilités envers les générations futures (préambule à la Constitution) et avant qu'il ne soit trop tard...

Naomi Vouillamoz

(Paru dans «Vision 2035»,
juin 2021)



LES CHIFFRES INQUIÉTANTS DE LA PAUVRETÉ EN SUISSE

Pendant que la droite songe à introduire de nouveaux allègements fiscaux suite à l'acceptation de la réforme de l'OCDE (impôt minimal de 15%), les chiffres de la pauvreté ne cessent d'augmenter en Suisse.



Le taux de pauvreté a dépassé les 9% de la population. Il s'agit de personnes sous le minimum vital de l'aide social, qui est de 3900 francs pour une famille de quatre. Une famille monoparentale sur cinq est à l'aide sociale. Les femmes sont les premières touchées par la hausse de la pauvreté.

A Genève, les dossiers déposés à l'Hospice général ont augmenté de presque 80% en dix ans, en dépassant de beaucoup la croissance démographique.

Il y a aussi la quasi précarité qui augmente, 16% de la population suisse serait à risque de pauvreté, sans compter les travailleurs non déclarés qui ne recourent pas à l'aide sociale.

Les facteurs en cause sont multiples : Les salaires sont trop bas, les logements sont trop chers, les primes maladie ont pris l'ascenseur (ces vingt dernières années les primes ont augmenté de 130%).

Les retraites sont aussi en cause, on constate qu'environ 20% de retraités qui vivent avec l'AVS sont proches du seuil de pauvreté (selon Pro Senectute) et ce alors que l'AVS a publié en 2021 un résultat d'exploitation de 2,6 milliards, qu'elle « thésaurise », apparemment.

Le deuxième pilier n'est pas une garantie financière, car il ne suffit pas non plus à couvrir les dépenses des personnes qui avaient de petits salaires.

Tina Leoni Joye

ERRATUM

Suite à une erreur de la rédaction, nous souhaitons nous excuser auprès de nos lecteurs et lectrices, car l'article sur Bernard Friot et la révolution communiste du travail n'était pas de la plume de Claire Widmer, mais bien de Tina Leoni Joye.

L'article de Claire Widmer est disponible sur notre site internet www.suisse.attac.org



RÉFORME DES RETRAITES: LA FRANCE EN COLÈRE

Début janvier 2023, le gouvernement français a présenté une loi pour modifier son système de retraites actuel. Son projet est de reporter l'âge de départ de 62 à 64 ans et d'allonger la durée de cotisation avec 43 annuités de travail minimum pour obtenir une retraite à taux plein.

La réaction ne se fait pas attendre: le 19 janvier 2023, une première journée de grève contre la réforme a été proclamée. Dans toute la France, plus de 200 rassemblements ont eu lieu. C'est donc une réelle levée en masse de toutes les classes de travailleuses et travailleurs avec, à l'évidence, un grand nombre de salarié·e·s venant du secteur privé, le plus souvent grévistes, uni·e·s et déterminé·e·s à faire reculer le gouvernement face à ce projet de réforme des retraites.

Le 7 mars 2023, les syndicats appellent à se mobiliser plus durement pour bloquer le pays et enregistre un taux record de manifestations. Dans toute la France, beaucoup de secteurs se mettent en grève, comme dans le secteur de l'énergie où des raffineries ont été bloquées. La SNCF, elle, table sur un mardi noir: elle annonce la suppression de 4 trains sur 5. Dans les ports, l'importation et la distribution de gaz sont perturbés. Beaucoup d'écoles et de services publics ont également annoncé leur fermeture.

Plus encore que la réforme en elle-même, la raison de cette colère est le jeu de la sourde oreille qu'opère le gouvernement face à l'opposition de la population, des organisations syndicales et des forces de gauche. D'autant plus que, les arguments fallacieux du gouvernement ont été largement démontés et combattus par les militant·e·s du mouvement syndical et du mouvement social, avec une ample alimentation argumentaire venant d'économistes antilibéraux.

Une réforme nécessaire ?

L'argument principal de la nécessité d'une telle réforme serait le vieillissement de la population, entraînant à son tour un déficit comptable du système de retraite actuel français. Le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) estime pourtant qu'il n'y a pas urgence à réformer parce que le système reste plutôt stable et n'enregistre pas un déficit aussi drastique. Selon le COR, « *les dépenses de retraites ne dépassent pas mais elles ne sont pas compatibles avec les objectifs de politique économique et de finances publiques du gouvernement* ». Le choix politique implacable opéré par Macron démontre sa détermination à réaliser des réformes néo-libérales à la hauteur des attentes qu'ont les dirigeants capitalistes et la Commission européenne. Pour le gouvernement français actuel, il faut par tous les moyens abattre le régime de droit au salaire continué qui a servi de modèle dans l'avènement du système des retraites en 1947, et le remplacer par un système différé de cotisations, ce qui revient à augmenter le volume de travail des français·e·s. Dans le même temps, les gouvernements Macron ont accordé, entre 2019 et 2022, des exonérations de cotisations sociales d'un montant de 278 milliards pour « baisser le coût du travail »; sur ce montant, 52 milliards auraient dû être consacrés au financement des retraites. Le sabrage des budgets sociaux est appelé à financer ces cadeaux aux grandes entreprises.

Le conflit social comme moteur de changement

L'affrontement qui s'articule autour de la réforme des retraites représente donc un enjeu politique majeur et il est clair que la France s'avance vers un affrontement politique et social décisif dans les semaines à venir. Il est important de souligner que les perspectives de cette lutte ne doivent pas être comprises comme un événement conjoncturel qui va s'amenuiser mais plutôt

